



La Ville de MONÉTEAU

Yonne – 4000 habitants

(proche Auxerre)

recrute par voie statutaire et à défaut contractuelle

Un Responsable Voirie

Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise/Technicien

Sous l'autorité de Mme le Maire et du Directeur Général des Services et sous la responsabilité de la Directrice des Services Techniques, vous aurez en charge :

PRINCIPALES MISSIONS :

VOIRIE :

- Conduite d'opération du programme pluriannuel de voirie : suivi du marché de maîtrise d'œuvre et des marchés de travaux, suivi budgétaire, participation aux réunions de chantier
- Assurer la maîtrise d'œuvre interne pour des petits chantiers de voirie communale
- Programmation des travaux d'enfouissement et suivi des problématiques de l'éclairage public (en lien avec le contrat de maintenance géré par le SDEY)
- Suivi des travaux eau potable assainissement/pluvial en relation avec la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois
- Gestion du contrat de maintenance de la défense incendie
- Suivi des demandes d'arrêtés et des travaux avec les concessionnaires / Gestion DICT / régie

MANAGEMENT DE L'EQUIPE VOIRIE REGIE (4 personnes) :

- Organisation du travail de l'équipe régie voirie (planning, préparation des chantiers, commandes de matériaux...)
- Travail sur le logiciel de suivi de l'activité des services techniques, MAINTI 4

MISSIONS PONCTUELLES

- Organisation des manifestations de la commune (assister aux réunions de préparation, prévoir le matériel, organiser l'intervention des agents)
- Remplacement des responsables d'autres secteurs pendant les congés et en cas d'évènements particuliers
- Participation éventuelle à des réunions et des activités exceptionnelles en dehors des horaires normaux de travail (commissions travaux, évènements, patrouille viabilité hivernale, ...)

Profil recherché :

- Expérience exigée sur un poste similaire
- Très bonnes connaissances techniques VRD
- Capacité d'encadrement, d'animation et de mobilisation
- Qualités relationnelles et dynamisme
- Sens de l'organisation - Sens de l'observation - Sens du service public
- Bonne maîtrise des outils informatiques
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Autonomie
- Permis B indispensable
- titulaire AIPR

Horaires : 35 h en période hivernale et 40h50 en période d'été donnant droit à 14 jours d'ARTT

Rémunération : statutaire + RIFSEEP + CNAS + tickets restaurant + participation mutuelle

Merci d'adresser votre candidature **au plus tard le 1^{er} mars 2024 (lettre manuscrite** + CV + arrêté dernière situation administrative) à Madame le Maire – Hôtel de Ville – Service Ressources Humaines - place de la Mairie – 89470

MONÉTEAU